

## Avis de Publication

M. le Président du Conseil départemental certifie que :

- les délibérations de la Commission Permanente du 12 mai 2025 n° CP-2025-0269 à CP-2025-0376 ont été publiées ce jour sur le portail de publication des actes décisionnels, disponible sur le site internet du Conseil départemental : [www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr)  
Le registre des délibérations de cette séance n° RCP-CD74-2025-20 est également à disposition du public pour consultation aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY – Tél. : 04-50-33-20-80 *sans limitation de durée*.
- **Toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en Préfecture le 16 mai 2025 et sont exécutoires à compter du 19 mai 2025**, date de publication sur internet.

*Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de publication sous forme électronique.*

### Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 19-05-2025 : RCP-CD74-2025-20 – Délibérations de la Commission Permanente du 12 mai 2025
- 14-05-2025 : RAE-CD74-2025-19 – Actes de l'Exécutif
- 30-04-2025 : RAE-CD74-2025-18 – Actes de l'Exécutif
- 16-04-2025 : RAE-CD74-2025-17 – Actes de l'Exécutif
- 08-04-2025 : RCP-CD74-2025-16 – Délibérations de la Commission Permanente du 31 mars 2025
- 02-04-2025 : RAE-CD74-2025-15 – Actes de l'Exécutif
- 28-03-2025 : RCD-CD74-2025-14 – Délibérations du Conseil départemental du 24 mars 2025
- 26-03-2025 : Arrêté n° AR-2025-00341
- 25-03-2025 : PVCD-CD74-2025-13 – Procès-verbal de la séance du Conseil départemental du 24 février 2025
- 19-03-2025 : RAE-CD74-2025-12 – Actes de l'Exécutif

**Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental ([www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr))**

Fait à Annecy, le 19 mai 2025

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur Assemblée,